



**COMPTE RENDU DE
LA REUNION
DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 17 OCTOBRE 2013**

Mairie de RIVOLET

69640

A 20H30

Présents : Pierre-Yves BURLLOT, Béatrice BOUGAIN, Christian BENOIT, Gilles AUTHIER, Emmanuel FELLOTT, Raymonde MUTABAZI, Annick THOMASSET.

Excusés : Nadine BIARD (a donné pouvoir à Annick THOMASSET)
Jacqueline MINOT (a donné pouvoir à Raymonde MUTABAZI)
Henri SANDRIN (a donné pouvoir à Béatrice BOUGAIN)

Céline THOMAS : secrétaire de mairie

Secrétaire de séance : Raymonde MUTABAZI

Monsieur le Maire remercie les participants de leur présence et ouvre la séance.

Lecture faite par Madame Béatrice BOUGAIN du compte rendu du Conseil municipal du 19 septembre 2013. N'apportant pas de remarque particulière, il est approuvé à l'unanimité des présents.

**1. DELIBERATION – ACQUISITION PARTIE CHEMIN COMMUNAL-
Alain SANGOUARD**

Pour répondre à la demande de Monsieur Alain SANGOUARD concernant l'acquisition d'une parcelle communale de 24m² joutant sa propriété, la municipalité a consulté le service des « domaines » de la Direction Générale des Finances Publiques. Selon l'avis des « domaines », le prix serait de 60€/m².

Après délibération, le Conseil municipal vote favorablement, à l'unanimité, pour cette vente au prix de 60€/m².

2. DELIBERATION – ACQUISITION PARTIE CHEMIN COMMUNAL- Bruno COMTE

De même, le Conseil municipal vote à l'unanimité la vente au prix de 60€/m² d'un terrain communal annexé à la propriété de Monsieur Bruno COMTE.

3. DELIBERATION- TARIFS LOCATION- SALLE DES FETES DE RIVOLET

La commission « Finances » présente les nouveaux tarifs ainsi que le règlement intérieur proposés pour la salle des fêtes de Rivolet.

	Habitants de Rivolet	Extérieurs
<i>Journée</i>	220 €	500 €
<i>Week-end</i>	300 €	650 €
<i>Journée supplémentaire</i>	80 €	150 €
<i>Caution</i>	1 000 €	1 000 €
<i>Charges consommation électrique au réel</i>	<i>Nombre de Kwh consommé x par prix du Kwh</i>	<i>Nombre de Kwh consommé x par prix du Kwh</i>

Après débat, le Conseil municipal adopte ces tarifs à l'unanimité.

Après lecture et modifications du règlement intérieur, celui-ci est entériné à l'unanimité.

Il est décidé qu'il sera rapidement diffusé auprès des différentes associations de Rivolet par courrier postal adressé à leurs président(e)s.

4. INFORMATIONS DIVERSES

Commission Ecole :

Changement des rythmes scolaires :

Le Conseil d'école a décidé que la ½ journée scolaire supplémentaire serait le mercredi pour l'école de Rivolet.

Cantine scolaire en sureffectif :

Actuellement, sur 69 élèves, jusqu'à 47 prennent leur repas à la cantine, dont les locaux deviennent trop exigus. Une réunion tripartite entre les représentants du personnel, de la mairie et du Sou des écoles est prévue le 7 novembre pour étudier cette question et rechercher des solutions.

- Il n'y aura pas de « classe découverte » cette année, les enseignants projetant une sortie commune aux trois classes l'année prochaine.

- Les travaux de protection au feu de la cave de l'école conseillés par une partie de la commission de sécurité de la Préfecture du Rhône seront réalisés pendant les vacances scolaires de la Toussaint.

- Les enseignants demandent l'installation d'un mur d'escalade sous le préau.

- Afin de responsabiliser les enfants sur la consommation d'eau, des robinets « quart de tour » ont été installés à la place des poussoirs.

- Les volets de l'école devraient être prochainement repeints.

Commission Finances :

La commission « Finances » se réunira pour réétudier le plan pluriannuel 2009-2013 qui arrive à échéance, et envisager un plan pour 2014.

- **Commission Bâtiments** :

Voir le compte-rendu de la visite de la commission « Bâtiment » du 20 septembre 2013 disponible en mairie.

- **Communauté d'Agglomération Villefranche Beaujolais Saône (CAVBS)** :

Monsieur le Maire fait le compte rendu de la dernière réunion du comité de pilotage sur le projet de territoire.

- **Contentieux Mairie- Madame Audrey COLOVRAY** :

Monsieur le Maire donne lecture du courrier envoyé en réponse à l'avocat de Madame COLOVRAY concernant le paiement de la facture E.D.F. de l'auberge. La municipalité propose une participation de 200€.

- **Sécurité dans le village** :

La commission « Voirie » proposera d'inclure la pose de panneaux de limitation de vitesse à 50Km/h sur la route de « la Fouillouse » et sur celle du « Pinay » au dossier « amendes de police ».

- **Tri sélectif** :

Une commande de sacs de tri est prévue courant 2014.

- **Marche des lampions** :

Une « marche des lampions » dans les rues du village est prévue le dimanche 8 décembre, à partir de 17h30 (départ en mairie).

5. QUESTIONS DIVERSES

Aucune question particulière.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23H10.